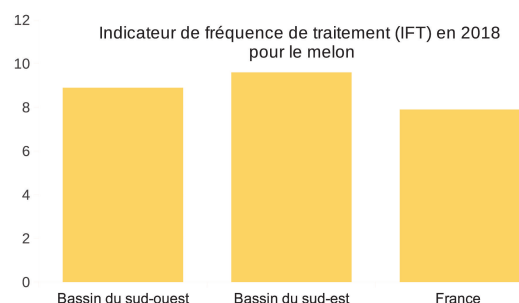


Enquête sur les pratiques culturelles en cultures légumières en 2022

À la demande de l'Union européenne et des professionnels du secteur, l'enquête publique relative aux « pratiques culturelles sur les cultures légumières en 2022 » aborde différents thèmes tels que la préparation des sols, l'irrigation, le rendement, la lutte contre les ennemis des cultures (cibles, produits utilisés et doses), la fertilisation. Inscrite dans le cadre du plan Ecophyto II visant à réduire progressivement l'utilisation des pesticides d'ici 2025, elle apporte des informations nécessaires au suivi de l'usage des produits phytosanitaires.

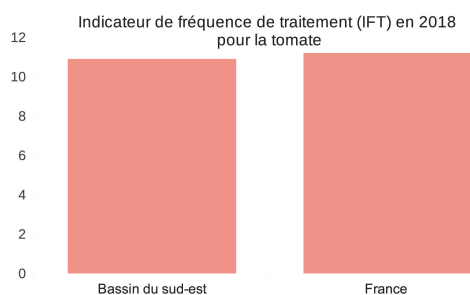
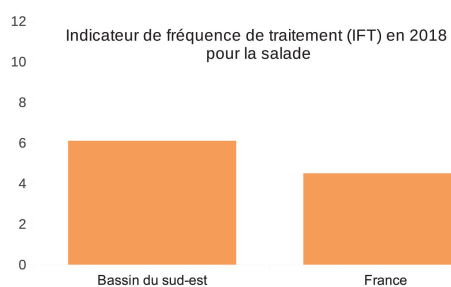
D'autres sujets comme le raisonnement des interventions, le respect d'un cahier des charges, les précédents culturels sont également traités. Cette enquête est la troisième sur les pratiques culturelles en cultures légumières et succède à une enquête concernant les pratiques phytosanitaires réalisée en 2018.

En 2018, le melon représente un légume phare d'Occitanie avec 5 100 hectares, soit 40 % des surfaces nationales. Sa culture se réalise en grande partie en plein champ ou abris bas. Seules 3 % des surfaces sont sous serres. En matière de traitement phytosanitaire, l'Indice de Fréquence de Traitement (ratio entre doses employées et doses de référence des produits utilisés) est légèrement plus élevé dans la partie est de la région, avec un IFT de 9,6 contre 8,9 dans la partie ouest, alors que le nombre moyen de traitements est de 9,7 contre 11 dans l'ouest de la région. Au niveau national, les doses sont moindres (IFT de 7,9), principalement du fait de la région Poitou-Charentes dont l'IFT est l'un des plus faibles (6,1).



Note de lecture : En 2018, l'IFT pour le melon est de 9,6 dans le bassin du sud-est de l'Occitanie et de 7,9 au niveau national.

Sources : SSP - Agreste – Enquête sur les pratiques phytosanitaires en légumes en 2018.



Sources : SSP - Agreste – Enquête sur les pratiques phytosanitaires en légumes en 2018.

Dans le bassin sud-est, 1 700 hectares sont consacrés à la salade (8 % des surfaces nationales). L'IFT total est faible au regard des autres cultures légumières, avec 6,1 doses homologuées par hectare et 6 traitements phytosanitaires en moyenne. Les traitements se partagent entre fongicides et insecticides. Près d'un tiers des surfaces sont cultivées sous-abris, dont l'IFT total est près de 3 points plus faible que celui de plein champ : le contrôle des parasites et des ravageurs y étant plus facile.

Pour la tomate, les surfaces de l'est de l'Occitanie (600 hectares) représentent 13 % des surfaces nationales. Cette culture nécessite 10,9 traitements en moyenne avec un IFT de 10,2 dont les 2/3 sont des fongicides et 1/3 des insecticides. Les cultures sous abris reçoivent moins de traitements que celles en plein champ, notamment fongicides.

Note : Le bassin du sud-ouest correspond à l'ancienne région Midi-Pyrénées, celui du sud-est à l'ancienne région Languedoc-Roussillon.



Qui sommes-nous ?

STATISTIQUE
PUBLIQUE

Le service régional d'information statistique, économique et territoriale (Sriset) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a pour mission la production et la diffusion des informations statistiques, économiques et territoriales sur les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires et les marchés alimentaires de producteurs. Ces informations aident au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques du ministère de l'Agriculture, et de la Souveraineté Alimentaire. Ces travaux s'inscrivent dans les missions du service statistique public.



Pourquoi êtes-vous interrogé et non votre voisin lui-même exploitant ?

Votre exploitation agricole est l'une des 1 300 exploitations légumières régionales tirées au sort. En Occitanie, cette enquête concerne les cultures suivantes : melon, potiron, courge, giraumon, citrouille, salade chicorée, laitue, salade pour mélange, tomate et fraise. Au niveau national, les carottes, choux de Bruxelles, choux à inflorescence, choux feuilles, oignons et salades mâche complètent le champ de l'enquête.

Afin de garantir une bonne représentation des exploitations agricoles, des groupes d'entités proches ont été constitués selon des critères comme la localisation, le mode de culture... Une parcelle ou deux seront sélectionnées au sein de votre exploitation pour chacune une culture et un mode de conduite. Votre participation garantit la qualité des résultats.



Comment se passe l'entretien ?



L'entretien est conduit en face à face avec un(-e) enquêteur(-trice) recruté(-e), formé(-e) et encadré(-e) par le Sriset. Vos données, sécurisées, sont confidentielles et soumises au secret statistique. La collecte se déroule de janvier 2023 à avril 2023.

Où et quand trouver les résultats de l'enquête ?



Les premiers résultats de l'enquête seront disponibles début 2024. Ils feront l'objet de publications et d'études nationales et régionales, mises à disposition sur le site internet de la Draaf et "Agreste", site des statistiques, de l'évaluation et de la prospective agricole du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Pour en savoir plus

- Enquête "Pratiques phytosanitaires en production légumière en 2018", Chiffres et données n°7, septembre 2020
- Diversité des modes de conduite des cultures et des pratiques culturales, Occitanie, Agreste Études n°5, avril 2021

Données relatives à l'enquête de 2018 :

agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2007/detail/

Pour être informé des données disponibles ou des nouvelles publications réalisées par votre Draaf, retrouvez-nous dans la rubrique "Données" sur :

draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

ou sur :

agreste.agriculture.gouv.fr

Ce document est disponible sur le site internet de la Draaf, rubrique données - les enquêtes et données statistiques - enquêtes statistiques

L'unité information statistique du Sriset vous remercie par avance de votre participation et de l'accueil réservé à notre enquêteur(-trice).

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal 31074 Toulouse cedex - Téléphone : 04 67 10 18 50
Crédit pictogrammes : Anbileru Adaleru, Creative Stall, Laymik, Gregory Montigny, from the Noun Project